

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2270

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 56

À la deuxième phrase de l'alinéa 27, substituer au mot :

« collectivités »,

les mots :

« personnes publiques ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.